

Corinne LUCCHINI

Une élue à votre écoute

N°2
FÉVR. 2011



*Ils soutiennent
Corinne LUCCHINI.*

*Retrouvez leurs messages
de soutien sur le site :
www.corinnelucchini.fr*



Jean-Claude GAUDIN
Sénateur-Maire
Vice-Président du Sénat



René GIMET
Maire de St Chamas
Vice-Président
Agglopolé Provence



Renaud MUSELIER
Ancien Ministre
Député des BdR
Secrétaire
départemental UMP



Nicolas ISNARD
Conseiller Municipal
Délégué UMP
8^{ème} circonscription



Christian KERT
Député de la
11^{ème} circonscription



Hubert FAYARD
Président du CNIP
Ancien Conseiller Régional



**Maryse
JOISSAINS-MASINI**
Député-Maire
Présidente Communauté
d'Agglomération
du Pays d'Aix



Arlette FRUCTUS
Présidente
départementale
et régionale du
Parti Radical

“La solidarité à cœur”

Madame, Monsieur,

Vous êtes, comme tous les habitants de notre canton forcément concerné(e) par l'élection cantonale car les multiples compétences dévolues au Département impactent votre vie quotidienne comme celle de chaque membre de nos familles, du plus jeune au plus âgé.

Du renouveau contre les irresponsabilités actuelles

La politique qui est menée depuis plus de 50 ans au Conseil Général 13 par une majorité socialo-communiste, a généré de nombreuses carences dans les domaines de la solidarité, l'environnement, les transports, la sécurité, l'économie, l'éducation, etc. De nombreux problèmes touchent de près les habitants du département mais demeurent sans solution. De plus, les pratiques de clientélisme électoral et de personnalisation du pouvoir récemment mises au grand jour dans la presse nuisent incontestablement au bon fonctionnement de nos institutions. Le Conseil Général des Bouches du Rhône a plus que jamais besoin d'un renouveau et d'une véritable vision pour relever les défis de demain.

L'alternative positive

Il y a quelques semaines je vous informais de ma candidature. Mon engagement n'a d'autre sens que de vous proposer une alternative, un véritable projet d'avenir qui prenne en compte les besoins réels des populations et cela dans une gestion transparente empreinte d'honnêteté. Je m'engage pour une nouvelle gouvernance du conseil général plus efficace et plus intègre en matière de dépenses publiques. Une politique qui a pour seul objectif de contribuer au développement harmonieux et au mieux vivre de tous les habitants de notre canton tout en respectant les spécificités de chaque ville.

Je souhaite aujourd'hui, avec mon suppléant Jean Louis Daumesnil, élu de St Chamas, me consacrer au canton de Berre L'Etang pour veiller à ce que l'institution «Département» y joue partout pleinement son rôle de façon équitable et vous trouverez dans ce numéro 2, nos engagements en matière de solidarité. Dans un prochain document, j'aborderai bien entendu les autres compétences à la charge du Conseil Général (enseignement, transports, environnement, aménagement de l'espace public, réseau et sécurité routière, sécurité, etc. pour lesquels des améliorations sont également nécessaires et possibles.

Intègre, responsable et fidèle

Forte de votre confiance, je serai la conseillère générale de tous les Berrois, Rognacais ou St Chamasséens et veillerai avec détermination au respect de ces mesures. Dans cette élection d'enjeu purement local, il me semble essentiel de demeurer au service de chacun d'entre vous comme j'ai pu le faire durant ces 15 dernières années de mandat.

Fidèle à mes engagements, je reste à votre écoute et vous assure de mon entier dévouement.

Corinne LUCCHINI

Pour un Canton et un Département solidaires

PETITE ENFANCE

- Mise en œuvre du plan «3000 places en crèche en trois ans» en augmentant significativement les aides à l'investissement pour les communes et les communautés de communes.
- Créer un fond d'aide spécifique pour soutenir les projets de mode de garde innovant pour les horaires atypiques mais aussi pour les familles monoparentales conciliant insertion par l'emploi et vie de famille.
- Réduire les délais de délivrance des agréments d'adoption de 18 mois à 9 mois par une formation adaptée afin de préparer au mieux les candidats à l'adoption à la préparation des demandes d'agrément.

PERSONNES HANDICAPÉES

- Développer l'accessibilité des transports aux personnes handicapées et à mobilité réduite.
- Encourager l'accueil familial des personnes handicapées vieillissantes par une campagne d'information et une revalorisation de la rémunération journalière perçue par la famille agréée.
- Assurer une meilleure répartition des ESAT (établissement et service d'aide par le travail) sur l'ensemble du département.
- Fixer comme priorité de garantir une meilleure prise en charge des adultes handicapés de 20 à 30 ans qui faute de structure sont toujours accueillis dans des établissements pour enfants/adolescents et création de places supplémentaires en MAS (maison d'accueil spécialisée).
- Favoriser le passage du milieu spécialisé vers le milieu ordinaire en ce qui concerne l'emploi comme les loisirs.

EMPLOI / RSA

- Renforcer les partenariats entre les collectivités publiques et les entreprises privées pour dynamiser la création d'emplois.
- Favoriser la création d'emploi dans le domaine des énergies vertes.

SÉNIORS

- Instaurer la gratuité totale du service de centrale téléphonique Quiétude 13 qui permet aux plus de 60 ans et aux personnes handicapées d'obtenir immédiatement un contact en cas d'urgence depuis leur domicile.
- Créer des lits supplémentaires en EPHAD (établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes) pour rattraper le déficit. Avec 11254 places autorisées, le département des BdR dispose d'un taux d'équipement s'élevant à 67,73 places pour 1000 habitants âgés de 75 ans et plus contre une moyenne nationale de 95 pour mille.
- Développer les structures d'accueil pour les personnes handicapées vieillissantes. Cette situation est plus préoccupante encore dans notre secteur où le nombre des plus de 85 ans va croître considérablement dans les 5 prochaines années.
- Développer les packs domotiques de téléassistance au domicile des personnes en perte d'autonomie : détection fuite de gaz, températures extrêmes (canicule ou grand froid), automatisation éclairage prévention des chutes, rappel des rendez-vous médicaux et prises de médicaments, etc.

JEUNESSE

- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en difficultés, âgés de 18 à 25 ans, en leur attribuant des aides «FAJ» (fonds d'aide aux jeunes) et en leur apportant des secours temporaires en cas de besoins urgents.

VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNETÉ

- Soutenir plus encore les associations dans le domaine de la jeunesse, de la culture, du sport, de la santé et de l'environnement et de la solidarité.

LOGEMENT

- Inciter plus encore les communes et les communautés de communes ou d'agglomérations à rattraper leur retard en matière de logements sociaux par l'utilisation du fond de solidarité pour le logement.

Réunions Publiques

le 11 mars

à 18h30

ROGNAC

Espace Jean Jaurès
62, Bd Jean Jaurès

le 16 mars

à 18h30

ST-CHAMAS

Salle municipale
Avenue des 53

**en présence d'élus et de
personnalités politiques.**

Le verre de l'amitié clôturera ces manifestations.

N'hésitez pas à me joindre

7 jours sur 7 :

06 58 80 75 57

corinnelucchini@sfr.fr

www.corinnelucchini.fr

